



PROTOCOLE DE REPRISE DE L'ACTIVITE

AUX GYMNASTES ET PARENTS DE GYMNASTES

En fonction des créneaux attribués par la ville de Nantes à notre association, nous devons respecter certaines consignes sanitaires afin de reprendre nos entraînements.

A partir du moment où votre entraînement vous a été envoyé par le club ou votre responsable de secteur, les consignes à suivre devront être scrupuleusement respectées :

- 1/ L'entrée dans l'enceinte sportive doit se faire en groupe de gymnastes convoqués (30 maximum) et accompagné de l'entraîneur.
- 2/ La fin de l'entraînement et la sortie de l'enceinte sportive se fera en groupe et accompagné de l'entraîneur. (Autre sortie lorsque cela est possible).
- 3/ Aucun parent n'est autorisé à rentrer dans le gymnase.
- 4/ Le ou la gymnaste doit se munir et remettre à l'entraîneur la décharge parentale du club.
- 5/ Le ou la gymnaste doit être en tenue sportive. Il n'y aura pas d'accès au vestiaire.
- 6/ Le ou la gymnaste, dans la mesure du possible, venir avec son propre petit matériel pédagogique. (Portes mains, élastique, cordes à sauter, ...)
- 7/ Etre équipé d'une bouteille d'eau et d'un gel hydroalcoolique, d'une paire de chaussettes ou de chaussons gymniques.

Merci de votre compréhension.

La direction sportive de la Nantaise